Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260307-1_26_01-DE

GUÉGON
MORBIHAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix-sept heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guégon s'est réuni à la mairie de Guégon sous la Présidence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire.

Date de convocation	
Le 4 février 2026	
Membres présents	
En exercice	15
Présents	8
Absents	7
Votants	7

PRÉSENTS : Marie-Noëlle AMIOT, Robert DANET, Nadine GABOREL, Eugène GICQUEL, Annick GUILLAUME, Laurence HEURTEBIS, Rozenn PEDRONO et Corinne PERRÉ.
ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Paul CARAFRAY, Jean-Marc DUBOT, Agnès EON, Marcel HAUVESPRE, Rachel HAYS, Jean-Claude MOUNIER et Michel ROZELIER.

N° 1-26-01 OBJET : **Compte financier unique (CFU) 2025 du C.C.A.S**

Mme Marie-Noëlle AMIOT, Présidente, présente le compte financier unique (CFU) 2025, en précisant que ce document remplace à la fois le Compte administratif et le Compte de gestion puis, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, **quitte la salle et ne prend pas part à la délibération**.

Sous la présidence de Mme Corinne PERRÉ, Vice-présidente, le Conseil d'Administration délibère sur le compte financier unique 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses ..... :	8 819,30 €
Recettes ..... :	9 790,52 €
Excédent de clôture .....:	971,22 €
Excédent antérieur reporté..... :	2 122,88 €
Excédent global au 31 décembre 2025. :	3 094,10 €

Hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Présidente du CCAS, le bureau approuve à l'unanimité le compte financier unique 2025.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Corinne PERRÉ

Centre Communal d'Action Social
Mairie
56120 GUEGON